

ORDRE DES AVOCATS



BARREAU DE LA GUADELOUPE, SAINT-MARTIN, SAINT-BARTHÉLÉMY

LISTE DES POINTS D'ACCÈS AU DROIT ET MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION

ABYMES – MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Rue des Amandiers – Raizet – 0590.89.69.50 (le mardi 13h00 – 16h30)

BASSE-TERRE – POINT D'ACCÈS AU DROIT

20 rue Peynier – 0590.81.25.92 (le mercredi 9h00-12h00)

MOULE - POINT D'ACCÈS AU DROIT

Ancien Greffe du Tribunal, Rue Joffre – 0590.93.05.11 (le lundi 09h00 -12h00)

POINTE A PITRE – MAISON DE LA CITOYENNETÉ

16 rue du Commandant Mortenol – 0590.21.04.83 (le lundi et le samedi)

SAINT-FRANCOIS - POINT D'ACCÈS AU DROIT

Place de la Mairie - 0590.48.07.79 (le jeudi 14h00 – 17h00)

12 rue Gambetta – 97110 Pointe à Pitre

☎ : 0590 91-31-27 ☎ : 0590 82-31-32

avocats.barreau.gpe@wanadoo.fr